



LE CRIEUR

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
DE CHESEAUX

1ère année

27 août 1976

No 14

Prochains numéros

No 15
No 16

Parution
10 septembre
24 septembre

Textes
Jusqu'au 4 septembre
Jusqu'au 18 septembre

Adresse : Le Crieur, case postale 68, 1033 Cheseaux
Tarif des annonces: 2 fr la ligne ou son espace

La vieille borne

Les passants du sentier de la gare et du chemin de Derrière-la-Ville ont certainement remarqué la borne récemment implantée à l'angle du terrain de sports. Sur l'une de ses faces figurent la date 1725 et les lettres BF, sur l'autre la lettre B.

Ainsi que le précise la plaque métallique qui y a été fixée, cette borne limitait, aux confins de Cheseaux et d'Etagnières, l'ancien baillage de Lausanne, appartenant à Berne, et celui d'Echallens dépendant de Fribourg et de Berne.

Il faut être reconnaissant aux services communaux d'avoir sauvé de l'oubli et de la ruine ce monument historique malgré les mauvais souvenirs qu'il nous rappelle.

Justement, nous avons sous la main, un recueil des lois consistoriales de la république de Berne, contemporain de la borne, à quelques années près. C'est un épais volume rassemblant les ordonnances destinées à imposer une bonne conduite aux sujets de Leurs Excellences.

On y lit par exemple, à propos de la danse: **Tous bals et danses sont défendus, hormis aux noces où ils seront permis cependant avec discrétion.**

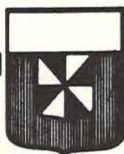
On interdit aussi le luxe vestimentaire: **Tous habillements brodés en soie ou en fil sont défendus sous peine de quinze écus blancs d'amende.**

Mais à la fin du volume, une adjonction écrite à la plume d'oie par un farceur, nous montre que cette austérité ne parvint pas à empêcher les Vaudois de sourire. Voyez plutôt: **Toute personne qui avalera une cerise sans avoir préalablement rejeté le noyau, payera une amende de vingt écus blancs si c'est un homme, dix écus blancs si c'est une femme et cinq écus blancs si c'est un enfant.**

Ainsi arrêté et conclu dans l'assemblée de notre Conseil le 8 mai 9681 (sic) en son local habituel.

Le Président:
E. de Caza

Le Secrétaire:
M. de Fontana



AVIS MUNICIPAUX

JARDINS POTAGERS FAMILIAUX

Plusieurs demandes occasionnelles ponctuées d'une demande officielle ont amené la Municipalité à étudier la possibilité de mettre à disposition un terrain communal qui pourrait être aménagé en jardins-potagers.

A priori, la Municipalité n'est pas opposée à cette perspective. Il reste néanmoins à trouver un terrain qui convienne à tous points de vue. Or les terrains communaux appropriés ne sont pas légion.

Il n'en reste pas moins que la Municipalité a porté cette affaire au nombre de ses préoccupations. Elle désire toutefois être fixée au préalable sur l'intérêt que susciterait la mise à disposition de jardins. Un sondage sera effectué dans ce sens.

Quoi qu'il en soit, les personnes qui s'intéressent à la perspective de pouvoir disposer d'un lopin de terre pour y créer un jardin potager peuvent d'ores et déjà se manifester.

ABONNEMENTS LEB ECOLIERS

Les problèmes relatifs aux abonnements écoliers en périodes de vacances ou de rentrée sont connus de tous. (mois incomplets, détaxe).

La Municipalité a l'avantage d'informer les parents intéressés qu'une solution se dessine et qu'elle est en bonne voie de concrétisation. Il s'agit en fait de l'instauration d'un abonnement annuel scolaire, ce qui simplifiera les opérations de commande et de remboursement des frais de transport. Il va sans dire que cet abonnement ne sera valable que durant la période scolaire. Les élèves seront informés par leur direction au moment où cette perspective sera devenue réalité.

La Municipalité tient à remercier la direction du LEB d'avoir bien voulu entrer en matière à ce propos.



Naissances de juillet 1976

Pochinu Carta Paola Pina, rue de la Mèbre 14
Klee Frédéric Max, ch. de la Plantaz 20
Goldmann Sybille Alice Ursula, ch. du Faug 8
Baltisberger Vincent, ch. de Ste-Marie 16
Dumont Isabelle, ch. de Champamont 1 a



Garderie d'Enfants

Dès le 31 août 1976, chaque mardi après-midi de 13 h 15 à 17 h, la garderie est ouverte pour les enfants de 1 à 6 ans, à la Maison de Paroisse (ancienne cure).

- Prière de munir l'enfant de pantoufles.
- Les enfants reçoivent le goûter.
- Participation de fr. 1.-- par enfant. Les enfants sortant de l'école sont admis aux mêmes conditions. Cette modeste somme est destinée à l'achat du goûter et des jeux. Les aides sont entièrement bénévoles.
- La garderie n'est pas responsable des enfants arrivant et quittant la cure sans être accompagnés.
- La garderie ferme à 17 h précises.
- Toute personne désirant apporter son aide sera la bienvenue.

Pour tous renseignements s'adresser à l'équipe responsable: Mme O. Liechti, tél. 91 16 16; Mme Fr. Reymond, tél. 91 17 43; Mme Bl. Stahl, tél. 91 16 18.



ATELIER POUR ENFANTS

Il reprendra ses activités: lundi 6 septembre à 9 heures.

Prochaine rencontre avec les parents: mercredi 1er septembre à 20h. 15.

Sortie en famille (dans un refuge): dimanche 12 septembre.

Pour tous renseignements complémentaires: Eliane Humbert, Plantaz 28
Tél. 91 28 80



AIDE FAMILIALE, cours d'automne: nous organisons

un cours de couture le mardi soir dès le 21 septembre

un cours de macramé le mardi après-midi dès le 28 septembre

Renseignements et inscriptions: M. Jotterand, tél. 91 21 63 (jusqu'au 13 sept.
34 87 76)



GYMNASTIQUE DES AINEES

Les cours reprendront le mercredi 8 septembre, de 9 h 15 à 10 h, au collège du Centre.

Invitation pressante à toutes celles qui désirent se maintenir physiquement en forme.

Monsieur
Jean-Claude DUTOIT
Grands-Champs 9

1033 CHESEAUX

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Michel Grandjean
Choix et qualité
Tél. 91 12 87

Ecole de Circulation

G. EMERY - GIROD

Les Mélèzes 1033 CHESEAUX - tél: 021/91 14 63

Boulangerie de Cheseaux

Spécialités de la maison
E. Bidal Tél. 91 14 40

NAGRA KUDELSKI

Nous cherchons plusieurs dames pour le service d'entretien de nos locaux, emplois fixes, chaque soir, du lundi au vendredi, de 17h. 15 à 20h. 15.

Téléphoner au service du personnel: 91 21 21.

A votre service...

pour
toutes vos opérations
de banque
et de change

Caisse
d'Epargne
et de
Crédit

Lausanne

et ses succursales et agences dans le canton

AGENCE DE CHESEAUX, RUE DE LAUSANNE 9
